



On ne joue pas avec la sécurité des personnes vulnérables.

Montréal, le 4 décembre 2012 - L'Association du Québec pour l'intégration sociale (AQIS) déplore le décès par noyade de Sébastien Roy, jeune homme de 33 ans ayant une déficience intellectuelle. L'AQIS dénonce vivement qu'une fois de plus, une situation de négligence envers une personne ayant une déficience intellectuelle se soit produite au Québec. La liste s'allonge et c'est malheureusement, encore une fois de trop! Des manquements déplorables dans des règles de sécurité ont eu pour conséquence une fin si tragique pour une personne ayant une déficience intellectuelle plongeant alors les parents et les proches dans un profond deuil. Cette histoire, pourrait-on dire, est une répétition de situations tout aussi dramatiques qui se sont produites un peu partout au Québec dénotant un manque flagrant de vigilance. Malgré les enquêtes qui s'en sont suivies, force est de constater que les recommandations qui en sont issues, sont restées sur les tablettes et mis en oubli.

L'AQIS se questionne fortement sur les mesures de sécurité qui sont mises en place et doute de la compétence et de la formation du personnel en charge de protéger la vulnérabilité de nos personnes. Si les dirigeants de ces organisations ne changent pas les pratiques actuelles et si les priorités budgétaires continuent de se faire en oubliant le pourquoi de leur existence, il est bien certain que d'autres victimes s'ajouteront à la liste déjà bien longue qu'on s'habitue à voir dans la rubrique des faits divers.

Il faut que ça change car c'est peut-être un de vos proches qui sera le prochain appelé!

L'Association du Québec pour l'intégration sociale (AQIS) est un organisme de promotion des intérêts et de défense des droits des personnes ayant une déficience intellectuelle ainsi que ceux de leur famille. L'AQIS regroupe plus de 80 associations de parents présentes sur l'ensemble du territoire québécois.